



● 1950-1975

● 01-TEMPS

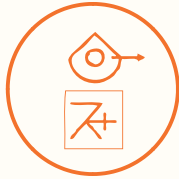
● TEMPS

● ANNÉE

● FRANCE

● 01-TEMPS

● SEXUALITÉ



● 1950-1975

● 01-TEMPS

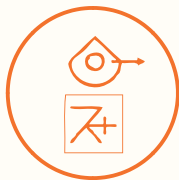
● TEMPS

● ANNÉE

● FRANCE

● 01-TEMPS

● SEXUALITÉ



● 1950-1975

● 01-TEMPS

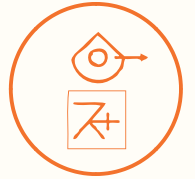
● TEMPS

● ANNÉE

● FRANCE

● 01-TEMPS

● SEXUALITÉ



● 1950-1975

● 01-TEMPS

● TEMPS

● ANNÉE

● FRANCE

● 01-TEMPS

● SEXUALITÉ



Le Manifeste des 343

Le 5 avril 1971, Le Nouvel Observateur publie le Manifeste des 343, dans lequel 343 femmes déclarent publiquement avoir avorté alors que l'avortement est encore interdit et puni par la loi en France. Rédigé notamment par Simone de Beauvoir, le texte réunit des femmes d'origines diverses - artistes, intellectuelles et anonymes - parmi lesquelles Catherine Deneuve, Marguerite Duras, Agnès Varda ou Françoise Sagan. En signant, elles s'exposent sciemment à des poursuites judiciaires et transforment un acte clandestin et individuel en revendication collective et politique. Le manifeste brise un silence imposé par la loi, la morale et la honte, et révèle une réalité massive : des centaines de milliers de femmes avortent chaque année dans des conditions souvent dangereuses. Il déplace le débat de la faute individuelle vers la responsabilité de l'État et de la société. Le choc médiatique et symbolique qu'il provoque contribue à légitimer la lutte féministe pour le droit à disposer de son corps et prépare les réformes majeures à venir, notamment la loi Veil de 1975.



Le Manifeste des 343

Le 5 avril 1971, Le Nouvel Observateur publie le Manifeste des 343, dans lequel 343 femmes déclarent publiquement avoir avorté alors que l'avortement est encore interdit et puni par la loi en France. Rédigé notamment par Simone de Beauvoir, le texte réunit des femmes d'origines diverses - artistes, intellectuelles et anonymes - parmi lesquelles Catherine Deneuve, Marguerite Duras, Agnès Varda ou Françoise Sagan. En signant, elles s'exposent sciemment à des poursuites judiciaires et transforment un acte clandestin et individuel en revendication collective et politique. Le manifeste brise un silence imposé par la loi, la morale et la honte, et révèle une réalité massive : des centaines de milliers de femmes avortent chaque année dans des conditions souvent dangereuses. Il déplace le débat de la faute individuelle vers la responsabilité de l'État et de la société. Le choc médiatique et symbolique qu'il provoque contribue à légitimer la lutte féministe pour le droit à disposer de son corps et prépare les réformes majeures à venir, notamment la loi Veil de 1975.



Le Manifeste des 343

Le 5 avril 1971, Le Nouvel Observateur publie le Manifeste des 343, dans lequel 343 femmes déclarent publiquement avoir avorté alors que l'avortement est encore interdit et puni par la loi en France. Rédigé notamment par Simone de Beauvoir, le texte réunit des femmes d'origines diverses - artistes, intellectuelles et anonymes - parmi lesquelles Catherine Deneuve, Marguerite Duras, Agnès Varda ou Françoise Sagan. En signant, elles s'exposent sciemment à des poursuites judiciaires et transforment un acte clandestin et individuel en revendication collective et politique. Le manifeste brise un silence imposé par la loi, la morale et la honte, et révèle une réalité massive : des centaines de milliers de femmes avortent chaque année dans des conditions souvent dangereuses. Il déplace le débat de la faute individuelle vers la responsabilité de l'État et de la société. Le choc médiatique et symbolique qu'il provoque contribue à légitimer la lutte féministe pour le droit à disposer de son corps et prépare les réformes majeures à venir, notamment la loi Veil de 1975.



Le Manifeste des 343

Le 5 avril 1971, Le Nouvel Observateur publie le Manifeste des 343, dans lequel 343 femmes déclarent publiquement avoir avorté alors que l'avortement est encore interdit et puni par la loi en France. Rédigé notamment par Simone de Beauvoir, le texte réunit des femmes d'origines diverses - artistes, intellectuelles et anonymes - parmi lesquelles Catherine Deneuve, Marguerite Duras, Agnès Varda ou Françoise Sagan. En signant, elles s'exposent sciemment à des poursuites judiciaires et transforment un acte clandestin et individuel en revendication collective et politique. Le manifeste brise un silence imposé par la loi, la morale et la honte, et révèle une réalité massive : des centaines de milliers de femmes avortent chaque année dans des conditions souvent dangereuses. Il déplace le débat de la faute individuelle vers la responsabilité de l'État et de la société. Le choc médiatique et symbolique qu'il provoque contribue à légitimer la lutte féministe pour le droit à disposer de son corps et prépare les réformes majeures à venir, notamment la loi Veil de 1975.

